

**Festival d'Annecy — 15<sup>es</sup> J.I.C.A. 5-9 juin 1985**  
**1960-1985 \* 25<sup>ème</sup> anniversaire**

Léo Bonneville

Number 121, July 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/50832ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

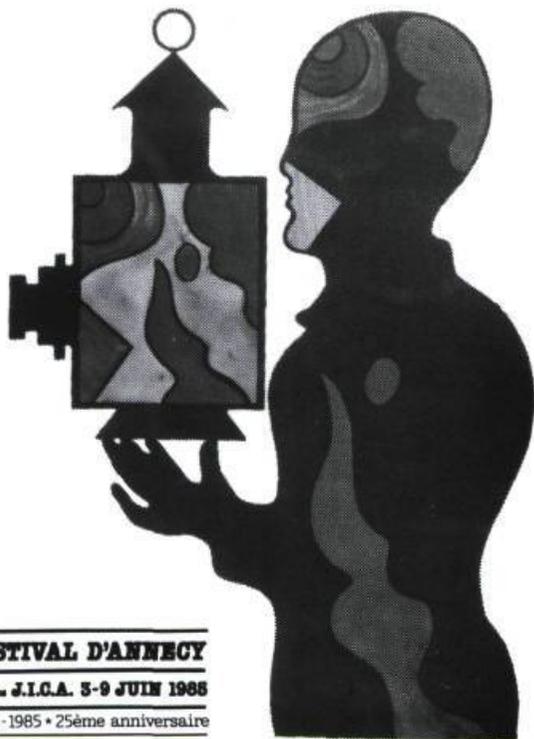
0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bonneville, L. (1985). Festival d'Annecy — 15<sup>es</sup> J.I.C.A. 5-9 juin 1985 : 1960-1985 \* 25<sup>ème</sup> anniversaire. *Séquences*, (121), 16–17.



## FESTIVAL D'ANNECY

15<sup>es</sup> J.I.C.A. 5-9 JUIN 1985

1960-1985 • 25<sup>ème</sup> anniversaire

Il y avait beaucoup d'animation à Annecy pour ces 15<sup>es</sup> Journées internationales du cinéma d'animation. Nombreux étaient les journalistes et critiques venus de partout dans ce coin de France enchâssé entre des montagnes neigeuses et un lac magnifique, pour assister aux diverses activités inscrites au programme. De plus, pour la première fois, un Marché du film d'animation attirait une bonne clientèle à l'affût de films révélateurs. Pour marquer cet événement, le Ministre de la culture, M. Jack Lang, est venu prouver par sa présence l'intérêt qu'il portait au cinéma d'animation. Et puis la population locale a participé en grand nombre aux diverses projections bien partagées dans les journées.

Au total, la compétition comportait 87 courts métrages distribués en cinq séances d'une heure et demie (chaque séance répétée trois fois) et 5 longs métrages réservés pour les fins de soirée. Qu'est-ce que le spectateur attend d'un film d'animation? Est-ce le sujet qui

l'intéresse? Est-ce le procédé qui le séduit? Est-ce le traitement qui le captive? On peut dire que le cinéma d'animation est le cinéma des inventeurs et des poètes. Inventeurs dans le sens de découvertes de nouveaux procédés. Poètes dans le sens de la fantaisie sans limites. Le cinéma d'animation se prête à toutes les audaces comme à tous les miracles. Mais ce qui importe avant tout, c'est d'attribuer à un sujet un procédé qui le sert. On peut tout créer avec la pellicule, car le cinéma d'animation est bien celui qui donne vie directement à un projet par des moyens souvent artisanaux. Entendons par là des procédés qui demandent patience, précision, méticulosité.

Qu'est-ce que le spectateur a pu découvrir de nouveau dans la compétition d'Annecy 1985? Il faut reconnaître que les procédés employés n'avaient en général rien d'original. J'ai été surpris de constater que l'ordinateur avait été peu ou pas utilisé. A-t-on peur de cet instrument? Le redoute-t-on? Pourtant, il semble que l'avenir est là. Déjà, dans les longs métrages (cf. Lucas) le procédé a donné à la fois ses preuves et ses effets. Mais dans les courts métrages, les artistes sont restés bien traditionnels et conservateurs: maquettes, dessins, peintures, etc. Cela ne veut guère dire que les oeuvres étaient négligeables. Loin de là. Mais on se serait attendu à plus de recherches et d'inventions.

Je dois dire que le Canada a tenu une bonne place dans ce festival. Tout d'abord au Marché du film où la clientèle s'est montrée fort intéressée par les oeuvres de chez nous. Jean Lefebvre de Téléfilm Canada a été occupé à répondre à maintes demandes de renseignements et d'offres de projets. D'ailleurs, un symposium animé par nul autre qu'André Lamy, directeur général de Téléfilm Canada, a traité de la coproduction des films d'animation. Déjà le Canada a fait des arrangements avec la France, la Belgique... Mais ce qui a été le plus préoccupant, ce furent les dessinateurs. On ne devient pas dessinateur de films d'animation du jour au lendemain. Il faut savoir qu'on trouve peu de dessinateurs de films en France. C'est pourquoi on a parlé à la fois de formation de dessinateurs en animation et d'échanges d'animateurs. Il faut savoir que les films d'animation sont très en demande. Et il faut savoir aussi qu'un film d'animation exige beaucoup de temps. Ajoutons que Radio-Canada n'a pas été laissé pour compte. Il est question d'un projet de coproduction sur un texte de Jean Giono.

Le palmarès était attendu avec beaucoup de fébrilité. La voix du peuple (car l'assistance était invitée à donner son appréciation pour chaque film de chaque séance) a rejoint le choix du Jury officiel. Le film, *Une Tragédie*

grecque de Nicole Van Goethem (Belgique) a reçu le Grand prix de 15 000 francs pour le réalisateur et 5 000 francs pour le producteur. Ce film a soulevé l'enthousiasme des spectateurs. De quoi s'agit-il? De trois cariatides qui sont épuisées à tenir toujours le triangle frontal d'un reste de temple grec. Et les difficultés de poids se mêlant aux extravagances du vent amènent les trois statues vivantes à laisser choir l'ensemble, non sans avoir épuisé toutes les possibilités de soutenir les ruines. Histoire sans parole truffée d'humour et traduite avec une vivacité exubérante. Vraiment, ce film a fait l'unanimité des festivaliers.

Quant au Canada, il s'est mérité trois prix. Ishu Patel a reçu le prix spécial du jury pour *Paradise*, film plein de merveilleux. Sidney Goldsmith a obtenu le prix du film de commande et film éducatif avec *Comet*, film d'une perfection monastique qui rappelle à sa façon *Notre univers* de Colin Low. Enfin, Jon Minis a raflé 5 000 francs comme Prix de la première oeuvre avec *Charade* qui avait déjà obtenu un Oscar à Hollywood. Il semble qu'il n'y ait rien d'étonnant là, car le Canada est reconnu pour la qualité de ses films d'animation. C'est une réputation qu'il conserve et qui a été longtemps maintenue par

Norman McLaren et ses émules de l'Office national du film.

Le prix du long métrage est allé à Jozef Gemes de Hongrie pour son film *Dalias Idok* qui raconte une légende de son pays.

Il faut ajouter que ces Journées internationales du cinéma d'animation ont été organisées avec un soin particulier, grâce à un contingent de bénévoles qui s'est tenu au service des festivaliers. Il faut féliciter les organisateurs pour la qualité de l'hébergement et l'attention constante apportée à satisfaire les visiteurs. Sans doute, ce festival a-t-il grandi et pris des proportions impressionnantes. Mais il rend un tel service au cinéma d'animation que l'État qui croit à ce « genre » de films devrait lui fournir une aide substantielle pour soutenir un travail qui a une portée considérable. Le cinéma d'animation est le cinéma des purs créateurs. Il ne doit pas être le cinéma du pauvre mais le cinéma le plus personnalisé. Il doit vivre et se multiplier.

Léo Bonneville

